



# Retraites

## Tous dans la rue !

SMNS PCA La Garenne, 6 Septembre 2010

**Malgré le matraquage médiatique gouvernemental pour faire croire qu'il n'y a pas d'autres solutions, les choses ne sont pas figées, et si nous sommes des millions dans la rue le 7 septembre le gouvernement devra bien reculer comme en 1995 avec Juppé et en 2008 avec Villepin et son CPE.**

### ***POURQUOI FAUT-IL COMBATTRE CE PROJET ?***

#### **C'est un projet injuste**

- **Les salariés qui ont commencé à travailler jeunes** devront cotiser plus longtemps sans pour autant améliorer leur retraite.
- **Les situations de travail pénible** ne sont pas reconnues par ce projet, qui s'adresse seulement à certains salariés invalidés par une maladie professionnelle.
- **Les salariés aux carrières incomplètes** voient l'âge du départ sans pénalités reculer de 65 à 67 ans. Les femmes seront particulièrement concernées par ces situations.
- **Les salariés qui sont hors de l'emploi** au moment où ils partent en retraite seront amenés à rester au chômage, en maladie ou en invalidité plus longtemps, voir passer dans un système fin de droits avec des allocations plus faibles que leurs droits à la retraite.
- **Ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes** le projet de loi ne mentionne même pas leur situation, alors qu'ils représentent près de 40% des nouveaux retraités.
- Pour compenser la faiblesse des **droits à la retraite des femmes**, le projet prévoit la prise en compte des indemnités maternité. Ceci est très insuffisant au regard des écarts de taux d'emploi et de salaire entre les femmes et les hommes.

#### **C'est un projet brutal**

Car il combine deux paramètres dans des délais très brefs :

- Un recul des bornes d'âge de 4 mois par année civile entre 2011 et 2016.
- Dès 2013 une augmentation d'un trimestre de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, portée à 41,25 années.

#### **C'est un projet inéquitable au détriment des actifs et des jeunes**

- **Ce sont les salariés qui fournissent 85% de l'effort financier**, principalement à travers le recul de l'âge de départ à la retraite.
- **Le recours à la fiscalité reste symbolique** avec 15% du financement. On ne touche pas au bouclier fiscal qui permet par exemple à MME BETTANCOURT de toucher un chèque de 30 millions d'euros.
- **Il est inéquitable pour les jeunes générations** car il dilapide le fond de réserve des retraites destinés à faire face à partir de 2020 au papy-boom. Ceci crée les conditions d'une augmentation des déficits futurs qui reposeront sur les jeunes générations.

M. BOULAY	47 63 07	R. BOUTEMY	47 38 75	P. CASSAN	47 44 14	C. GILLET	47 24 76	J.A. GILLET	47 20 44
J.L. HUGUENIN	47 45 38	J.F. LE CLERC	47 22 19	contact@cfdt-psa-lg.fr		H. LEGRAND	47 33 08	X. LELASSEUX	47 20 08
A. MOREL	47 74 31			www.cfdt-psa-lg.fr				F. SUBIAS	47 21 17

### C'est un projet inefficace

- L'équilibre financier à l'horizon 2018 n'est assuré qu'en transférant des charges vers l'assurance chômage et l'assurance maladie.
- **Rien n'est prévu pour équilibrer le système des retraites** au-delà de 2018 et les déficits continueront à se creuser alors même que le recul des bornes d'âge aura produit tout son effet et que le fond de réserve aura été liquidé.
- **Rien sur la situation de l'emploi.** Alors que c'est la tâche principale à laquelle il faut répondre car plus de personnes au travail signifie plus de cotisation et donc moins de déficits permettant d'atteindre un équilibre financier.

### *Pour la CFDT des solutions existent :*

#### En corrigeant les inégalités

- **Liées aux conditions de travail** en améliorant la prévention des risques professionnels et en réduisant la durée de carrière des salariés exposés à la pénibilité.
- **Pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes** en les faisant bénéficier d'un droit au départ dès que leur durée de cotisation est atteinte.
- **Subies par les femmes** en renforçant l'égalité professionnelle. C'est aussi raccourcir le congé parental, tout en le rémunérant mieux et en développant les modes de garde d'enfant.
- **Pour les petits salaires** en obtenant un montant minimum de pension égal à 100% du smic pour une carrière complète.
- **Pour ceux qui ont une carrière morcelée** en considérant comme cotisées les périodes de chômage ou de maladie, en validant les périodes de stages, de chômage non indemnisées de longue durée, de minima sociaux.

#### En permettant à chacun de choisir sa retraite

- Offrir la possibilité de **partir à la retraite avant 60 ans** sans pénalité aux salariés qui ont effectué une carrière complète.
- **Développer la retraite progressive** c'est-à-dire la possibilité de travailler à temps partiel tout en bénéficiant d'une partie de sa retraite.

#### En pérennisant le système de retraite par répartition

- La solidarité exige **un recours accru à la fiscalité.** Il faut mettre d'avantage à contribution les hauts revenus et les revenus du capital. Il faut remettre en cause certaines niches fiscales ainsi que l'exonération de cotisation retraite sur les heures supplémentaires.
- Il faut non seulement **préserver le fond de réserve des retraites** mais il faut **doubler le prélèvement social de 2%** sur les revenus du capital pendant 10 ans.

**Mardi 7 septembre, manifestez !**

**La CFDT affrète un car spécial.**

**Départ de l'accueil du site de LG à 13h00.**

**Retour assuré à La Garenne.**